

DÉCHETS

Le groupe Tiru devient « créateur d'énergie verte »

Tiru veut changer d'image. Longtemps considérée comme un simple acteur du traitement industriel des déchets urbains, la filiale d'EDF (1) souhaite désormais être reconnue comme un « créateur d'énergie verte ». Car Tiru s'est spécialisé dans la valorisation énergétique des quelque 4 millions de tonnes de déchets que le groupe traite annuellement. Incinération, méthanisation et désormais biomasse sont autant de techniques employées pour pro-

duire 3,5 millions de MWh d'électricité et de vapeur. « Cette production chauffe 420 000 habitants et alimente 550 000 foyers en électricité », comptabilise Luc Valaize, le directeur général de Tiru, qui compte aller encore plus loin.

C'est ainsi que le groupe Tiru et le Pavillon Bleu ont décidé de créer un nouveau label autour des énergies renouvelables et des économies d'énergie. Dès 2008, il récompensera les communes exemplaires dans ce domaine et

sera décerné par un comité indépendant où ne figurera pas Tiru.

L'incinération en question. Ces nouvelles orientations ont pour mission de répondre à deux problématiques. La première, c'est d'affirmer une identité spécifique pour ne plus trop apparaître comme concurrent des filiales Sita France et Veolia Propreté, propriété de deux de ses actionnaires, Suez Environnement et Veolia Environnement. La seconde est en-

core plus stratégique: au moment où Alliance pour la Planète (qui regroupe 75 associations écologistes) demande un moratoire de l'incinération dans un manifeste, Tiru souhaite apparaître comme un acteur actif des énergies renouvelables. Le groupe publie d'ailleurs un contre-manifeste sur son site Internet. **THIERRY DEVIÈGE-STEWART ■**

1) Tiru est détenu par EDF (51%), Suez Environnement (25%) et Veolia Environnement (24%). En 2006, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 230 millions d'euros en recul de 4,4%.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES

SERGE MIGUEL, gérant d'Espace chantier

Espace chantier se charge des installations provisoires

Seul représentant du monde de la construction parmi les « Espoirs de la franchise » nommés cette année à Paris, Espace chantier prépare la deuxième phase de son projet: dupliquer dans un réseau d'entreprises régionales l'expérience accumulée en Alsace depuis 2003 dans les installations provisoires de chantiers. Titulaire d'un bac pro d'électrotechnique, Serge Miguel, 33 ans, gérant jusqu'en 2002 les installations provisoires des chantiers de Dicker, une entreprise bas-rhinoise de gros œuvre de 130 salariés. « Des structures plus petites n'ont pas les moyens d'affecter un salarié aux installations provisoires. Même pour les grandes entreprises, les branchements électriques, l'eau, la pose des bungalows ou l'installation et la vidange des WC chimiques constituent autant de contraintes sans rapport avec leur véritable objectif. »

Serge Miguel s'est donc lancé dans l'aventure à Valf (Bas-Rhin), par le biais d'« Espace création », structure d'aide aux créateurs d'entreprise rattachée à la CCI de Strasbourg. Il a obtenu un prêt à 0% et un parrainage de deux ans de Socotec. Mais les six premiers mois, le marché ne répond pas. « Je proposais ma main-d'œuvre sans le matériel et je ne savais pas vendre », analyse le créateur. Il investit alors dans un parc de clôtures et de WC chimiques, resserre ses liens avec les fournisseurs de bungalows et



DOMINIQUE GIANNELLE/MONITEUR

Profils

- **Date de création:** avril 2003.
- **Activité:** location et pose d'installations provisoires de chantier.
- **Implantation:** Obernai (Bas-Rhin).
- **Forme juridique:** SARL au capital de 8 000 euros, détenu à 100% par le créateur.
- **Chiffre d'affaires 2006:** 800 000 euros.
- **Prévisionnel 2007:** 1 million d'euros.
- **Effectif:** 10 personnes.

apprend à moduler ses prestations (du clé en main ou du sur-mesure) pour une clientèle d'entrepreneurs, de promoteurs et de bureaux d'études.

L'étape suivante s'est engagée au début 2006, avec la conclusion positive d'une étude de faisabilité sur la création d'un réseau de franchise. Serge Miguel rédige actuellement les contrats type, assure la protection industrielle du concept et met en place la centrale d'achat. « Les contacts en cours pourraient déboucher sur les deux ou trois premiers contrats d'ici à la fin de l'année », espère-t-il. Actuellement installé dans des bungalows derrière une scierie, il programme pour 2008 un investissement de 500 000 euros dans un véritable siège social, où il formera ses franchisés. **LAURENT MIGUET ■**

CONSTRUCTION

Un nouveau président pour l'Union des métalliers

► A l'issue du 54^e congrès de l'Union des métalliers, qui s'est tenu les 8 et 9 juin à Pau, Michel Verrando, ancien vice-président de l'Union, en charge de la communication et délégué régional métallier de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a été élu à la présidence de l'Union. Il succède à Alain Carre, arrivé en fin de mandat.

Michel Verrando, 57 ans, est métallier à Marseille où il dirige la société SCMV, entreprise spécialisée en métallerie et charpente métallique. Il est aussi vice-président de la fédération BTP 13, premier vice-président de la Caisse des congés payés du bâtiment Bouches-du-Rhône-Vaucluse et de la Médecine du travail BTP du département. Dès son élection, Michel Verrando a annoncé qu'il fera de la formation et du recrutement des jeunes la première priorité de son action. **■**

MOUVEMENTS

DTZ

Philippe Codant, 59 ans, titulaire d'un DESS de l'IAE de Paris, a rejoint le groupe de conseil en immobilier DTZ en qualité de directeur du développement durable. De 1986 à 2006, il a été directeur de l'immobilier et responsable du développement durable à la CNCE (Caisse nationale des caisses d'épargne).